



Université Abderrahmane MIRA Bejaia

Faculté des Sciences Economique, Commerciales et des sciences de Gestion

Département des sciences commerciales

**Mémoires préparé pour l'obtention du diplôme de Master**

Option : Finance et Commerce International

thème

***La contribution des PME au développement du commerce extérieur  
Cas des PME de la wilaya de Bejaia***

**Réaliser par :**

- AKOU Siham
- BOUMEDJMADJEN Fatima

**Sous encadrement**

Dr BOUMOULA Samir

**Année universitaire 2017-2018**

# Remerciements

*Avant tout, nous remercions dieu le tout Puissant de nous avoir donné la force d'accomplir ce travail et de le mener jusqu'au bout;*

*Nous commençons bien particulièrement par Dr BOUMOULA Samir notre promoteur qui a accepté de nous encadrer et de nous suivre durant tout notre parcours et qui n'a cessé de nous orienter;*

*Nos remerciements vont aussi à tout es les personnes qui ont Contribué de près ou de loin à la réalisation **DE CE TRAVAIL.***

# Dédicaces

Je dédie ce travail a :

Mes parents en particulier qui m'ont aidé et soutenu afin de me voir réussir

Mes frères Saïd, Mustapha et ma sœur Amel

Mon, neveu Omar

Ma nièce Manel

Mes cousin et cousines

Toute la famille

Toutes mes amies

A tous ceux qui me sont cher(e)s

Toute la promotion FCI

Et enfin a ma camarade et binôme Fatima

**siham**



# Dédicaces

Je dédier ce modeste travaille :

Plus particulièrement a mes chers parents qui ont été toujours à mes

Cotés tout au long de mon parcours d'études, et qui m'ont soutenu

Financièrement et morale, je leur t'témoigne une grande

Reconnaissance et Un profond respect.

A mes frères : Mouhamed, Massi

A mes sœurs : Sarah, Hanan

A mes cousins et cousines

A tout mes amis proche : Loubna, Saloua et Siham

A tous ceux qui ont marqué leurs existante dans ma vie et que mon stylo n'a pas cité

**FATIMA**

## **Sommaires**

<b>Introduction général.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : les fondements théoriques des PME .....</b>	<b>5</b>
<b>Section 1 : définitions et les critères de classification des PME.....</b>	<b>5</b>
1- définition des PME en Algérie .....	5
2- Caractéristiques des PME .....	7
3- Classification des PME .....	7
4- Les contraintes de développement des PME en Algérie.....	8
<b>Section 2 : évolution des PME en Algérie .....</b>	<b>12</b>
1- les différentes périodes d'évolutions des PME en Algérie .....	12
2- les étapes de mises à niveau des PME algériennes.....	13
3- Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie.....	14
4- La place et le rôle des PME dans l'économie algérienne .....	16
5- Contribution de la PME a la création de l'emploi.....	18
<b>Chapitre 2 : la contribution des PME au développement de commerce extérieur.....</b>	<b>22</b>
<b>Section 1 : la libéralisation du commerce extérieur en Algérie.....</b>	<b>22</b>
1- Le régime de commerce extérieur depuis 1988.....	22
2- Le régime du commerce extérieur 1994.....	27
3- Les orientations du commerce extérieur depuis 2000.....	28
<b>Section 2 : le poids des PME algériennes dans le commerce extérieur .....</b>	<b>30</b>
1- La structure des échanges extérieurs de l'Algérie .....	30
2- Les capacités exportatrices des PME .....	30
<b>Chapitre 3 : la stratégie des PME de la région de Bejaia vis-à-vis d'exportation.....</b>	<b>37</b>
<b>Section 1 : présentation de la région de Bejaia .....</b>	<b>37</b>
1- Présentation géographique .....	37
2- Présentation du secteur des PME au niveau de la wilaya Bejaia .....	41

## **Section 2 : l'analyse des résultats d'enquêtes auprès des PME de la wilaya Bejaia...44**

1- Présentation de l'enquête du terrain .....	44
2- Présentation et analyse des résultats.....	46
3- Les contraintes à la création et au développement des PME dans la wilaya Bejaia....	49
4- Les opérations d'exportation des PME de la région Bejaia .....	49
5- Les perspectives à promouvoir des exportations hors hydrocarbure .....	53

### **Conclusion générale**

### **Bibliographique**

### **Annexe**

### **Liste des tableaux**

### **Liste des graphes et figures**

### **Tables des matières**

## Liste des abréviations

<b>AGI</b>	Autorisation Globales d'Importation
<b>ANDI</b>	Agence Nationale de Développement des Investissements
<b>BTP</b>	Bâtiment et travaux Publics
<b>BM</b>	Banque mondial
<b>CASNOS</b>	Caisse national de sécurité sociale des non salarient
<b>CNAS</b>	Comite national d actions sociale
<b>CNI</b>	Commission national d investissement
<b>DA</b>	Dinard algérienne
<b>EPE</b>	Entreprise Publique Economique
<b>FMI</b>	Fond monétaire international
<b>FMN</b>	Firme multi national
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement
<b>PE</b>	Petite entreprise
<b>PME</b>	Petite et moyenne entreprise
<b>PMI</b>	Petite et moyenne industrie
<b>SA</b>	Société anonyme
<b>SARL</b>	Société a responsabilité limite
<b>SNAT</b>	Schéma national de management de territoire
<b>SPM</b>	Secteur public marchand
<b>TPE</b>	Très petite entreprise
<b>UE</b>	Union européenne
<b>USD</b>	Dollards des Etats unis
<b>ZLE</b>	Zone de libre échange



# Introduction générale

---

## Introduction générale

Les petites et les moyennes entreprises (PME) jouent un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social d'un pays. La flexibilité de leurs structures et leurs capacités leur permettent une meilleure adaptation aux pressions multiformes de l'environnement économique. Elles se caractérisent par leur aptitude à assurer une intégration économique et le développement des régions, par les importations des technologies, et le développement de leurs stratégies, au niveau interne et externe.

Les PME disposent, certes, de l'avantage d'avoir des structures de coût de travail favorable, mais elles sont, aussi, confrontées à des carences importantes dans les domaines des technologies, de la qualité des produits, de la formation des ressources humaines, du management et des coûts de transaction, qui tracent, non seulement leur compétitivité, mais à moyen terme, leur pérennité, et voire même à court terme, leurs survie, notamment, avec la suppression des droits de douanes et l'ouverture économique.

Le développement des PME implique l'émergence de nouvelles gouvernances fondées, en particulier, sur une gestion saine et moderne avec un cadre macroéconomique incitatif favorable à la libre concurrence. Leur développement repose sur les conditions liées à leur contexte local qui est porteur, pour ces entreprises de recomposition de cohérence et de renouvellement. Dans le contexte algérien, les autorités ont fait du développement des PME une priorité depuis les années 80, notamment, suite à la chute brutale des prix des hydrocarbures, afin de lutter contre le chômage, moderniser le tissu productif local et contenir les importations dans le cadre de la recherche d'une meilleure croissance, moins soumise aux fluctuations des hydrocarbures.

Les PME ne se caractérisent par aucune définition unique. En effet, ce secteur n'a rien d'homogène puisqu'on compte les très petites entreprises, les petites, les moyennes, les travailleurs autonomes, les artisans, etc. La définition de la PME varie d'un pays à l'autre. On tient généralement compte de la valeur du chiffre d'affaire et/ou de la valeur des actifs ou du nombre des effectifs employés. Un grand nombre des pays membres de l'OCDE prennent en considération la deuxième variable à savoir le nombre d'effectifs. Ils la fixe à 200 ou 250 personnes, à l'exception du Japon qui a adopté une autre barre (300 salariés) et les Etats-Unis à 500 salariés.

# Introduction générale

---

Les PME occupent une position de premier plan dans le processus de développement économique.

En Algérie L'évolution rapide des PME était renforcée surtout, avec la promulgation de nouveau code d'investissement de 1993, ainsi qu'avec l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation de 2001 sur la PME, qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat.

Les entreprises algériennes, devient ainsi le moteur essentiel de la création d'emploi Créer davantage d'emplois viables, et pérennes, demeure une priorité majeure pour l'Algérie, qui a connue une mutation très importante, en raison du passage de l'économie administrée à l'économie du marché, où les PME doivent prendre de l'importance pour absorber les flux croissants de main d'œuvre<sup>1</sup>.

Les PME privées présentent aujourd'hui des structures économiques, financières et organisationnelles fragiles, laissant suggérer que les efforts de promotion de la PME entrepris par l'État, depuis le début des années 90, n'ont pas abouti à un décollage significatif de ces entreprises en Algérie<sup>2</sup>.

La demande en Algérie qui prend le chemin de progression, devrait stimuler l'activité des PME qui reste limitée, ce qui perpétue le recours à l'importation avec tous les désagréments que cela implique sur l'économie.

L'objectif de notre recherche est de s'avoir si les stratégies de développement des PME contribuent a la création de richesse du commerce extérieur ?

Pour répondre a cette problématique, nous essayerons d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes

- Est-ce que les PME algériennes jouent un rôle de créateur d'emploi ?
- De quelle manière les PME participent à la baisse des importations ?
- Qu'ils sont les exportateurs qui exportent et pourquoi l'accès aux marchés étrangers est il important pour les PME ?

---

<sup>1</sup> AIMAD DATOUSSAID, « PME et création d'emploi en Algérie: quelles réalités? », 2011, P 01. Disponible sur le site suivant : [www.osectu.org/userfiles/Aimad%20Datoussaid.pdf](http://www.osectu.org/userfiles/Aimad%20Datoussaid.pdf)

<sup>2</sup> ALI FERRAH, « le développement de la PME en Algérie : l'impératif de mise à niveau des institutions », 09 Aout 2008, P 01. Disponible sur le site suivant : [plbd.blogspot.com/2010/09/le-developpement-de-la-pme-enalgérie.htm/](http://plbd.blogspot.com/2010/09/le-developpement-de-la-pme-enalgérie.htm/)

# Introduction générale

---

- Quelles sont les principales contraintes que rencontrent les PME a Bejaia?

Ainsi, deux hypothèses seront avancés, à savoir :

**Hypothèse 1 :** Les PME en Algérie jouent un rôle essentiel dans le processus du développement du commerce extérieur notamment par la création de l'emploi, et de la richesse.

**Hypothèse 2 :** la part des PME Algérienne dans le commerce extérieur total reste faible

Pour répondre à ces questions, nous comptons procéder par une étude descriptive, analytique, et statistique basée sur des données des divers organismes en relation avec l'investissement en général, et la PME en particulier. Elle sera doublée d'une enquête par questionnaire auprès des PME de la région de Bejaia effectuant des opérations d'exportations ou d importations.

Pour parvenir, à notre objectif nous avons divisés notre travail en trois principaux chapitres.

Le premier fera un rappel sur les fondements théoriques des PME, ainsi que son importance dans l'économie.

Le deuxième évoque la contribution des PME algériennes aux développements du commerce extérieur.

Et le troisième, il s'intéressera à la stratégie de développement des PME de la région de Bejaia, notamment ce qui concerne l'activité d'exportation, à travers l'analyse des données de l'enquête.

## Chapitre 1 : les fondements théorique des PME

La création des PME ne cesse d'être d'actualité depuis les années 80, alors que le modèle de la grande entreprise à l'intégration verticale s'essouffle. Grâce à son statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue, la petite entreprise est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique et de développements régionaux. En Algérie, comme dans d'autres pays, les PME constituent la grande partie du tissu économique et les résultats ne sont apparus qu'à partir des années 2000, après une série de mesure d'accompagnement des entreprises pour les amener à acquérir une capacité suffisante de compétitivité. Dans ce chapitre on va traiter des caractéristiques des PME en Algérie en termes de nombre, d'employés, de répartition selon les régions, les activités et du volume, et résultats réalisés au niveau des PME algériennes et les comparer aux enjeux de ces entreprises.

### Section 1 : définition et les critères classification PME

Les PME se distinguer selon leur taille, mesures d'effectif, chiffre d'affaire, la taille retenue n'est pas universelle car les limites différent selon les pays

#### 1- Définition de PME en Algérie

La définition des PME est celle adoptée par UE, elle est reprise par la loi N<sup>o</sup>: 18-01 du 12 décembre 2001 « *les PME algériennes comme une entreprise de production de biens et de service, employant entre 1 a 250 personne aptien temps pendant une année, dont le chiffre d'affaire annuel n' excède pas 2 million de DA on dont le bilan total n'excède pas 500 million de DA et qui ne respecte pas le critère d'indépendance* »<sup>3</sup>

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de définition des PME en Algérie

<sup>3</sup> Loi01-18 du 12 septembre 2001 partant et promotion de la PME journal officiel N<sup>o</sup>=77 du 15/12/2001

**Tableau 1 : définition des PME en Algérie**

<b>Entreprise</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Chiffre d'affaires (DA)</b>	<b>Total du bilan (DA)</b>
<b>Très petite</b>	1-9	<20 millions	<10millions
<b>Petite</b>	10-49	<200millions	<100millions
<b>Moyen</b>	50-250	200millions -2milliards	(100-500) millions

*Source : élaborer a partir des articles5.6.7 de la loi n°01-18relative a la définition des PME en Algérie*

**La très petite entreprise** est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant le chiffre d affaires inferieur de 20 millions de Dinard ou le total du bilan annuel n'excède pas de 10 million Dinard

**La petite entreprise** est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 employées et réalisant le chiffre d affaires inferieur de 200 millions de Dinard ou le total du bilan annuel n'excède pas de 100 million de Dinard

**La moyenne entreprise** est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 employées et réalisant le chiffre d'affaires de 200 million (2 milliards) de Dinard ou le total du bilan excède entre le 100 et 500 million de Dinard

- **Définition adoptée le 22 décembres 2016 par le conseil de la nation a Alger**

Les membres du conseil de la nation ont adopté, à Alger le 22 decembre2016 a l'unanimité ; la loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise amendant et complétant la loi 18-01 du 12 décembre 2001

Dans l'article 5 la PME est définie : comme étant une entrepris de production de biens et/ou service employant de 1 à 250 personnes et dans le chiffres d'affaire annuel n'excède pas 4 milliard de DA ou le total du bilan annuel n excède pas 1 milliard DA avec un capital qui n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autre entreprises ne correspondant pas à la définition des PME<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Article 5 de la loi n°=01-18 de promotion de la PME du 12 septembre 2001

**Tableau 2 : définition des PME selon le contexte 2016**

<b>Entreprise</b>	<b>Effectives</b>	<b>Chiffre d affaires (DA)</b>	<b>Total du bilan (DA)</b>
<b>Très petites</b>	1-9	<40 millions	<20millions
<b>Petite</b>	10-49	<400 millions	<200millions
<b>Moyenne</b>	50-250	400 millions-4 milliards	200millions-1miliard

*Source : élaboré a partir des donnée de l adoption de la nouvelle loi, amendant et complétant de loi 18-01*

## **2- Les caractéristiques des PME algériennes**

Les PME jouent un rôle très particulièrement important dans les économies en voie se développement

la première étude de l'OCDE sur les PME des pays en développement et en transition les points suivants :

- ✓ La faible capacité des petites entreprises à faire entendre leur voix au stade de la formation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privés
- ✓ L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et l'accès au crédit en particulier pour les femmes
- ✓ La dominance des entreprises publiques dans les secteurs stratégiques et la prédominance de secteur public dans la promotion des exportations et les investissements
- ✓ Le manque d'information économiques et des données statistiques pertinentes, actualisés sur les PME et les institutions de soutien
- ✓ Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique

### **Autre caractéristiques**

Les PME algériennes ont des caractéristiques qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre secteur, selon la dimension de l'entreprise et la région et son implantation, en a citées quelques caractéristiques

- ✓ Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services

- ✓ Prépondérance des micros entreprises (96.15% des PME en Algérie appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés)
- ✓ Compétence et qualification professionnelles de dirigeants des PME sont souvent non justifier (faible capacité managériale)
- ✓ Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation<sup>5</sup>

### 3- Classification des PME

Le secteur des PME contient de multiples approches, ce qui fait que pour les concevoir et mieux les connaître, il a été procédé à leur classification selon les différents domaines d'activités

#### A- Classification par secteur d'activité

1- Primaire : secteur d'activité correspondant à la production de matière brute

(Agriculture, l'exploitation des forêts, la pêche, la chasse en relève, et on lui rattache souvent les mines et carrière)

2- Secondaires : secteur d'activité économique correspondant à la transformation de matière brutes et à la production de produit final

3- Tertiaire : ensemble des activités économique qui ne relèvent ni du travail industriel ou artisanat. Il s'agit de la production de biens de nature inactuelle, forment un ensemble composite qui comprend le commerce, les transports, l'administration et les services publics

4- Informel : ensemble des activités commerciales, artisanales ou domestiques, qui ne relèvent pas du secteur moderne, structuré de l'économie sans structure juridique, souvent, non déclaré, pratiques individuellement, n'auras qu'un faible et incertain revenu, les petites métiers constituant le secteur informel assurent la survie de toute une partie de la population urbaine des pays en voie de développement. On trouve également ces formes d'activités, qu'on appelle communément « travail en noir »<sup>6</sup> dans les pays industriel

---

<sup>5</sup> Projet de rapport pour une politique de développement de la PME en Alger CNES, Alger 2002 pp 17-18

<sup>6</sup> Entrprise.odt

## **B- Classification par forme juridiques**

Les formes revêtues par des entreprises classées suivant le caractère juridique sont divers. On distingue les entreprises privées, et les entreprises publiques.

### **B1 : Les entreprises privées**

Les entreprises privées dépendant d'un capital appartenant à une plusieurs personnes. Elles peuvent êtres de types associations ou nominatives cette typologie distingue :

#### **a- Société anonyme (SA)**

Ce type de société nécessite au minimum sept associés qui mettent dans le capital des actions. la société responsable des dettes en cas de faillite qu'a concurrence de son capital.

#### **b- Entreprise individuelle (EI)**

Ce type des sociétés ne nécessite pas d'associé, la personne est responsable de la totalité des dettes en cas de faillite et l'on peut saisir ses biens personnels.

#### **c- Société à responsabilité limitée (SARL)**

Société a responsabilité limitée nécessite ou moins deux associés qui mettent dans le capital des actions. La société est responsable des dettes en cas de faillite qu'a concurrence de son capital. Elle est administrée par gérant.

#### **d- Entreprise universelle à responsabilité (EURL)**

EURL nécessite au minimum un associé qui met dans le capital des actions. La société est responsable des dettes en cas de faillite qu'a concurrence de son capital.

### **B2 : Les entreprises publiques**

Les entreprises publiques sont celles où tout ou partie du capital et du pouvoir de décision appartient à une collective publique. Ces entreprises et dont le nombre tend aujourd'hui à se réduire avec en œuvre de programme de privatisation, ont des objectifs variés en fonction de leur situation.

**section2 : Evolution des PME**

Depuis la fin des années 1980 tous les gouvernements Algériens ont compris que le secteur public seul ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, par conséquent le recours au secteur privé est une nécessité absolue. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire.

**a- La période allant de 1980 à 1988**

La récession économique des années 80 due essentiellement à la chute du pétrole<sup>7</sup> et montée de la contestation sociale, ont poussé les pouvoirs public algérien à se lancer dans un long processus de reformes économique visant à libéraliser l'économie du pays, en se tournant d'avantage au secteur privé, jusque là marginalisé au profit des grandes entreprises publiques, des reformes amorcées en 1989 et qui on donné à la PME et à l'initiative privée une place importante dans le développement et la modernisation économique une volonté qui s'est traduite par une augmentation importante du nombre des PME privées.

En 1988 l'Algérie a connu une phase de transition vers l'économie de marché à partir de 1988, ce qui l'a conduit à établir les relations avec le FMI et BM pour alléger la crise de sa date extérieur d'une part, appliquer un régime de politique monétaire, financier, économique et commercial. Et pour dicter la privatisation de nombre entreprises publiques et a contribuer au développement des PME dans certaines activités.

**b- A partir des années 90**

Avec l'adoption d'un nouveau code d'investissement qui se voulait être la pierre angulaire d'une nouvelle politique économique d'ouverture et de promotion de l'investissement<sup>8</sup> ce code à eu pour un but de :

- la promotion de l'investissement
- légalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangères
- la prédation des délais d'étude de dossier d'investissement fixes à 60 jours
- le remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir

<sup>7</sup> Le centre choc pétrolier et l'effondrement des prix du pétrole en 1986

<sup>8</sup> Boyakoob A (2003), PME en Algérie, quelle relative ? Document du travail

A partir 1995, les pouvoirs publics sont intervenus par l'adoption des nouvelles lois sur la privatisation des entreprises publiques, et la gestion des capitaux marchands de l'Etat, ou plus de 800 entreprises ont été touché par les mesures de dissolution.

### **c- La période de 2000**

En 2001 les pouvoirs publics ont renforcé les dispositions relatives au développement des investissements productifs par une nouvelle loi 01-08 du 20/08/2001<sup>9</sup> relative d'orientation sur la PME visant la promotion de l'entrepreneuriat, ainsi le nombre des PME a considérablement augmenté pour atteindre 245842 PME en 2005 soit une évolution de 9% par rapport à 2004, pour passer à 658737 PME en fin 2011.

A partir 2004 le secteur privé qui prédomine dans le plus par secteur d'activités économiques, malgré les difficultés et les obstacles que rencontrent les petites entreprises depuis des années et la stigmatisation dont fait l'objet l'initiative privée des statistiques du ministère de la PME nous montre une forte croissance continue du parc des PME et des artisans<sup>10</sup>

En 2009 les PME sont réagies par l'ordonnance n°=09-01 du 22 juillet 2009, portant loi de financement complémentaire pour 2009. En effet, le gouvernement a inscrit dans son agenda une panoplie de mesures incluant divers organismes tels que les banques, L ANSEJ, la CNAC, et l'ANGEM, à côté de création d'emplois et du développement des secteurs de l'agriculture et du tourisme.

---

<sup>9</sup> Ordonnance n°=01-03 du 20-08-2001, relative au développement de l'investissement JORN N°47 du 22/08/2001

<sup>10</sup> Pour une politique de développement de PME en Algérie [WWW.pmeart-dz](http://WWW.pmeart-dz)

### 1- Les étapes de mise à niveau des PME Algériennes :

Depuis l'indépendance l'Algérie a mis en œuvre une série de réformes pour lancer son économie. Ces étapes sont résumées dans le tableau ci-dessous

L'année	L'évènement
1982	lancement d'un nouvel organisme pour investissement dans l'économie par le décret 82/11 du 21/02/1982
1983	Création d'un comité pour l'orientation, le suivi, la coordination pour investissement privé
1987	L'ouverture de la chambre nationale du commerce
1988	Début des réformes, l'adaptation de l'économie de marché
1990	L'émersion de la loi sur la monnaie et de prêts
1993	Promotion des investissements par le décret 93/12 du 05/10/1993
1994	Création du ministère du PME
1995	Début de libération du commerce et encouragements de privatisation
2001	Promulgation de la loi d'orientation N° 18/2002 qui contient la loi de la promotion des PME
2002	Décret exécutif N° 373/2002 du 11/11/2002 pour la création d'une caisse de garantie pour les crédits bancaires adressés aux PME
2003	Création d'un programme pour l'information économique concernant les PME
2003	L'ouverture des bureaux régionaux, réhabilitation des PME
2004	Organisation de session nationale pour les PME 14-15/01/2004
2005	Création de l'ANDI
2005-2009	L'Etat a consacré un montant de 4 milliard de dinars pour le développement des industries artisanales en région rurales et l'étude pour la création de musée des fabrications artisanales et traditionnelles

Source : politique de développement des PME en Algérie [WWW.pmeart-dz.org](http://WWW.pmeart-dz.org)

## **2- Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie**

Les organismes existents en Algérie pour un rôle d'appui des PME pour leur développement sont des structures d'aide, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création des entreprises

Les dispositifs les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la PME est : L'ANDI, l'ANGEM, la CNAC et l'ANGEM

### **➤ L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)**

L'ANDI est créée en 2001. Elle est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie. Ses guichets uniques décentralisés sont des antennes de proximité et des interlocuteurs privilégiés auprès de porteurs de projet, leur principal rôle est :

- facilite les procédures
- simplifier des formations de création d'entreprise
- le développement d'investissement

### **➤ L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)**

C'est un dispositif qui permet aux jeunes chômeurs (19 à 40 ans) de créer leur propre emplois de réaliser leur projet professionnel selon leur qualification, en 1997 les banques publiques appuient les créations et le financement des micro entreprises mais aussi leur expansions, considéré comme le plus important dispositif de lutte contre le chômage en Algérie.

### **➤ La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)**

A partir de 2004 et dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à la création de l'activité économique, par un appui financier chômeurs de 30 à 50 ans.

### **➤ L'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit (ANGEM)**

Créée en 2004, l'agence représente un autre outil de lutte contre le chômage et la fragilité sociale grandissante, dont l'objectif est de soutenir le développement des capacités individuelles des citoyens à saisir l'opportunité en chômage, créant leur propre activité économique.

### 3- La place et le rôle des PME dans l'économie algérienne

En Algérie les PME occupent une place prépondérante dans le système économique, et jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence direct sur la santé de l'économie et de la société algérienne, parce qu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et la croissance économique

#### A- Dynamique des PME en Algérie

En termes de densité et poids des PME dans le tissu économique, nous pouvons utiliser le critère du nombre et son évolution dans le temps, la création d'emplois, la création de richesses, pour pouvoir analyser le poids des PME dans le tissu économique. Les données que nous avons pu réunir, se concentrent sur la décennie 2010, correspondant à la période d'après la promulgation de la loi spécifique relative à la PME, cela nous permettra d'apprécier l'effet sur la dynamique de la PME.

#### A1- Evolution des PME durant la période 2016 et 2017

L'évolution de la population de la PME entre l'année 2016 et l'année 2017 est de 4.56% tous les secteurs juridiques confondus représentent une croissance net total de 46.21% PME, les PME privées personnes morales, cette évolution est de 3.21%

**Tableau 3** : évolution de la population global des PME

	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Evolution
Population global de la PME	658737	1026363	1035219	1044075	1060289	4.56%

Source : tableau construit a partir des données des bulletin d'information économique et statistiques du ministère de la PME et de l'artisanat

#### A2- répartition des PME privées par secteur d'activité

Le nombre total des PME privée à la fin l'année 2017 est de 1060025, entre les différents secteurs d'activité de présente comme suit :

**Tableau 4** : répartition des PME par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre	Part %
Agriculture	6392	0.60
Hydrocarbures, énergie, mines et service liés	2843	0.27
BTPH	177727	16.77
Industrie manufacturières	92804	8.75
Service y compris les professions libérales	536560	50.62
Artisanat	243699	22.99
Total	1060025	100

Source : bulletin d'information statistique n°=31 indicateur2017 ministère de la PME et de artisanat

### A3- répartition des PME publiques par secteur d'activité

Les PME publiques représentent une part minime dans la population globale des PME, leur nombre est de 264 PME durant l'année 2017 contre 438 durant l'année 2016 soit un seuil de 65.9%. Cette baisse est due essentiellement à la restructuration de certain portefeuille du secteur public marchand

**Tableau 5** : répartition des PME publique par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre de PME	Pourcentage
Industrie	84	31.82
Service	70	26.52
Agricultures	84	31.82
BTPH	23	8.71
Mines et carrières	3	1.14
Total	264	100

Source : tableau construit a partir des données de bulletin d'information économique et des statistiques du ministère de la PME et de l'artisanat année 2017

Les PME publique exercent dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, on observe du tableau des parts équitable dans l'agriculture et l'industrie 31.82% ensuite les services 26.52%

### B- Répartition géographique des PME par région

Selon la répartition spatiale de shemat national d'management du territoire (SNAT) les PME sont prédominant dans le Nord et à un degré moindre, dans les Haut plateaux

**Tableau 6** : concentration des PME privée par régions

Région	Nombre	Taux
Nord	415242	69
Haut plateaux	129767	22
Sud	50801	9
Total	595810	100

Source : bulletin d'information statistique n°= 31 indicateur 2017 ministère de la PME et de l'artisanat

La région du nord regroupe 415242 PME, soit 69% des PME du pays, suivie par la région des hauts plateaux avec 129767 PME soit a 22%, et les régions du sud accueillent 50801 PME soit 9% du total

### C- Contribution de la PME a la création de l'emploi

Les PME contribuent à la résolution du problème de la demande croissante de l'emploi, grâce au grand nombre de ces entreprises ainsi a leur disposition dans différents régions du pays

**Tableau 7** : évolution de la contribution de la PME à la création de l'emploi

Nature de PME		2016	Part %	2017	Part %	Evolution
Privé	Salaire	1438579	57.82	1517990	58.34	5.52
	employeurs	1013637	40.74	1060289	40.75	4.60
	Total	2452216	98.57	2578279	99.09	5.14
PME publique		35698	1.43	23679	0.91	-33.67
Total		2487914	100	2601958	100	4.58

Source : bulletin d'information statistique n°= 31 indicateur 2017 ministère de la PME et de l'artisanat

Le nombre considérable des PME a absorbé une partie considérable du chômage important existant dans le pays depuis plus d'une décennie 2017 et selon le ministère de la PME et l'artisanat par les petites et moyennes entreprises, est le 260 1958 en 2017

En terme emploi et toujours avec la prise en compte des personnes dans la profession libérales assimilées aux PME privées, comparativement aux PME publique a titre d'exemple, sur la période 2016 et 2017, le nombre d'emplois créés par les PME privées inclusion faite des différentes composantes contribuent ainsi à l'emploi à hauteur de 5.14% contrairement au secteur public qui a enregistré une diminution de 33.67 due en premier lieu à la privatisation dictée par la loi l'économie de marché.

Malgré la mise en place de toute une patrie de dispositifs d'appui en faveur de l'investissement privé, par les pouvoirs public, ce secteur reste peu développé et loin de pallier au déficit du secteur public. La plupart des structures de promotion des PME en Algérie sont jeunes, leurs bilans ne sont pas satisfaisant, mais leur programmes présentent des perspectives prometteuses, pour améliorer leur impacts sur le développement économique, les autorités publiques doivent la politique de résultat organismes impliqués. Aujourd'hui, les PME occupent une position importante dans l'économie algérienne, continuent à prendre progressivement d'avantage de place dans l'activité économique du pays et leur rôle ne cesse d'augmenter avec les nouvelles création cependant leur poids dans le développement économique reste à renforcer à travers des nouveaux dispositifs d'encouragements et d'accompagnement en offrant de l'assistance technique et des services de formation, surtout aux PME rurales qui ont besoin de conseils pour moderniser leur modes de travail.

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

---

### Chapitre 2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

Le commerce extérieur de l'Algérie a subi des modifications profondes à travers un assouplissement des règles et des procédures liées aux importations et aux exportations .en effet le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur a été levé, la liberté d'importation est garantie à tout opérateurs et les restriction dans l'allocation des devises au acteurs économique impliqué dans les actes de production et/ou de commerce de gros ont été supprimées.

#### Section 1 : la libéralisation du commerce extérieur en Algérie

Globalement à partir de 1988 et vu ses difficultés financiers, l'Algérie se laisse conduire par les institutions financiers internationales qui imposent une libéralisation générale de l'économie et plus particulièrement, une libéralisation du commerce extérieur.

##### 1- Le régime de commerce extérieur depuis 1988

D'après la loi 78/02 du 11 février 1978, le monopole sur le commerce extérieur est donnée à l'Etat, tout opérations d'importation est faite conformément au plan global d'importation qui préconise de prévision établie par le ministère du commerce et sur la bas du quelle il délivre des Autorisation Globales d'Importation(AGI) aux seules entreprises autorisées à faire et toute opération d'exportation exige une licence octroyée par l'Etat aux opérateurs pour exporter leurs marchandises. Cependant<sup>11</sup>le texte législatif et réglementaire du commerce extérieur que les réformes économiques initiées à partir de l'année 1988 reposent sur le principe de la libéralisation du commerce extérieure.

Cette libéralisation s'est manifestée par la transformation du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur en monopole d'entreprise. En effet la loi 88-01 du 12 janvier 1988 confère une autonomie de gestion aux entreprises avec la nécessité d'adaptation des processus en matière de décision et de financement des activités d'investissement et d'exploitation à l'exercice du monopole de l'Etat sur le commerce extérieure

La réforme du mode de fonctionnement du commerce extérieur contient :

---

<sup>11</sup>Loi 88-04 modifier et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code du commerce et fixant les règles particulier applicables aux entreprises publiques économique

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

---

### **a- La suppression des procédures du contrôle préalable à la conclusion des contrats**

la suppression des disposition obligatoire des entreprises publique a l'appel d'offre et à la soumission des dossiers a d'autres niveaux, la suppression du visa de commission national des marchés , la suppression des avis n<sup>o</sup> 19,20,72,et 77 fixant les procédures de transfert des fonds au titres des contrats conduits avec les partenaire étrangère

En outre l'arrêté du 1 juillet 1989 a fixé la liste de marchandises exclues de l'importation, les AGI sont transformés progressivement vers les banque et par le décret 91-37 du 18 février 1991 l'importation des produits destinés à la revente est ouverture aux privé.

### **b- La réglementation du budget-devis**

Puisque les échanges extérieurs impliquent la régulation des paiements en devise pour les entreprises publiques il fallait mettre en entre le volume des échanges extérieurs et les niveaux d'activité retenu.

Effectivement le texte législatif a mis un dispositif au profit des entreprise, il s'agit d'un instrument d'arbitrage appelé budget devise<sup>12</sup>, par le quel entreprise a juste de façon autonome ses transaction avec le marché extérieurs. Le budget devise se distingue des AGI, et qui couvre les flux en devise dans toutes les origines et destination.

### **c- La suppression du caractère obligataire du recours aux monopoles**

Deux nouveaux dispositif ont été créés :

- La modification de l'exercice du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur

A partir de l'année 1988, la délégation du pouvoir monopolistique de l'Etat sur le commerce extérieure adopte un nouveau cadre juridique tracé par l'accordement de la technique de concession de service aux entreprises publiques en vue d'obtention d'une efficience économique dans l'exécution des opérations du commerce extérieure.

---

<sup>12</sup> Inclus les provision en recette (recette d'exportations de bien et service, la mobilisation des crédit extérieur de différente termes à l'occasion de l'activité de l'entreprise, les produits du travail, les recettes diverse ),et en dépense ( le remboursement des crédit extérieur à l'occasion de l'activité de l'entreprise, l'importation de bien et services pour l'investissement ou la revente en l'état , l'importation de service d'assistance technique, la réalisation d'ouvrage et de grande travaux, les dépenses diverses)

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

---

### **2- Les nouvelles formes d'intervention des entreprises publiques économiques sur les marchés extérieurs**

Le texte législatif préconise deux instruments qui permettant aux entreprises économiques de mieux pénétrer les marchés extérieurs, il s'agit premièrement de la création des groupements d'intérêt commun par les quel les entreprise peuvent mettre en commun leurs achat auprès des marchés extérieurs autour d'une seule structure qu'elles organisent pour leurs compte et sous leurs contrôle direct en vue d'économiser leurs ressources, Le deuxièmement instrument concerne la création des offices de commerce extérieures il s'agit de concessionnaires exclusifs du monopole de l'Etat, les offices constituent un relais du marché national puisque il fournit pour le compte de l'Etat des informations, nécessaires sur le marché national et international, a fin de pouvoir d'arbitrage l'allocation des ressources financiers extérieurs, et de prendre les décisions en matière de détermination des prix internes à la consommation.

A partir de 1988 les autorités ont pris mesures dans le sens d'une libéralisation progressive du commerce extérieur et des échanges les mesures ont concerné principalement, la décision de laisser glisser le dinar de reconnaitra le marché informel à travers l'autorisation des importations sans paiements, l'établissement d'un système de rétention de devise par les opérateurs et l'introduction progressif des assouplissement en matière de douane, tirés d'une étude<sup>13</sup> sur le système d'incitation et de protection effective de la production en Algérie.

---

<sup>13</sup> Cette étude est réalisée par Bernard Decaluwé ,John Cockbun et Sylvain Vézina, 16 octobre 2001

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

### 3- Une chronologie des principales modifications apportées à la réglementation régissant les opérations de commerce extérieur

#### Chronologie des réformes du régime du commerce extérieur algérien

##### Les importations

1988 : les importations de bien et service sont régies par le programme général d'importation, seuls les opérations agréées peuvent obtenir des devises pour faire face à leurs besoins d'importation

1989 : les importations financées par des crédits excédant 90 jours doivent obtenir l'autorisation préalable de la banque d'Algérie, en général toute importation d'un montant inférieur à 2 millions de \$ US doit faire l'objet de paiement comptant ou de crédit ayant un terme inférieur à 90 jours.

1990 : une réglementation spéciale s'applique aux importations sans paiement des biens d'équipement, les pièces détachées et les effets personnels dont la valeur est inférieure à 10000 DA peuvent être importés librement quelle que soit la source des devises utilisées.

1991 : toutes les opérations économiques des secteurs public et privé sont autorisées à importer pour leur propre usage ou pour la revente tous produits qui ne sont pas prohibés, l'importation de certains produits stratégiques (produits alimentaires, matériaux de construction, médicaments) sont soumis au respect de règles dictées par les autorités.

Tous les paiements au titre des importations doivent se faire par l'intermédiaire d'une domiciliation auprès d'une banque agréée.

1992 : une réforme tarifaire est mise en œuvre en janvier 1992. Les importations assujetties à 1) un droit tarifaire, 2) une taxe compensatoire parafiscale ad-valorem, 3) une taxe de formalité douanière de 2.4%. Un droit compensateur antidumping peut également être appliqué. La réforme tarifaire comprend en outre : l'adaptation de la nomenclature internationale harmonisée, une réduction du nombre de taux de droit de douane de 18% à 17% (c.à.d. 0%, 3%, 7%, 15%, 25%, 40%, 60%) une réduction du taux maximal de 120% à 60%, une réduction substantielle du nombre d'exemptions.

1993 : aucun changement

### Chronologie des réformes du régime du commerce extérieur algérien

#### Les exportations et le taux de change

1988 : toutes les opérations d'exportation sont régies dans le cadre du programme général de budget devise pour les entreprises, les exportations hors hydrocarbure peuvent tirer profit de certaines politique incitative telles que, par exemple l'exemption de la taxe sur les profits industriels et commerciaux ainsi qu'un allègement des charges sociales et certain mesures d'assistance à la promotion des exportations.

Le rapatriement de devise est obligatoire et doit être effectué immédiatement après l'encaissement.

Au 31 décembre 1988 1\$ US =6.73 DA

1989 : aucun changement

Au 31 décembre 1989 1\$ US = 8.02 DA

1990 : un système de rétention des devise au taux de 100% s'applique que la plupart des industries et des services. Néanmoins ce taux est réduit à 50% pour les exportateurs de produits agricoles et de produit de la pêche, de 20% pour le tourisme et la production de vin et de 10% pour les services de transport, les services de financier et les assurances par ce mécanisme. Les entreprise publiques exportatrices peuvent conserver, les devise acquise a l'exportation et les utiliser pour financer leurs importation dans le cadre du programme général d'importation. Les devises non utilisées ne peuvent être échangées contre des dinars qu'avec la banque commerciale au taux de change officiel

Au 31 décembre 1990 1\$ US = 10.47 DA

1991 : aucun changement

Au 31 décembre 1991 1\$US = 21.38 DA

1992 : les banques commerciales jouissant d'une plus grande liberté dans la gestion des recettes en devise d'exportation. En particulier elles ne sont plus contraintes de remettre à la Banque d'Algérie , les recette en devises empruntées à l'étranger ou provenant de recette d'exportation hors hydrocarbures.

Au 31 décembre 1992 1\$US = 22.77DA

1993 : aucun changement

Au 31 décembre 1993 1\$US = 24.37 DA

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

---

### 4- Le régime du commerce extérieur depuis 1994

Depuis 1994, l'Algérie a mis en œuvre un programme de libéralisation de son commerce extérieur.

#### a- Le régime à l'importation

Par le règlement n<sup>o</sup> 91/03 du 20 février 1991 relatif aux conditions d'exercice des opérations d'importations des biens en Algérie et de leurs financements, l'importation de marchandise qui ne font pas l'objet de prohibition ou de restriction est autorisée à toute personnes physique ou morale régulièrement inscrit au registre de commerce, avec l'ajustement structurel, le régime à l'importation est encore assoupli et les opérations économique qui ont accès au commerce extérieur.

Les principales caractéristiques sont :

- Toute entreprise de production de bien et service inscrit au registre de commerce et détentrice de la carte d'immatriculation Fiscale.
- Tout établissement public doté de la carte d'immatriculation Fiscale.
- Tout personnes physique ou morales exercent la fonction de grossiste inscrit au registre de commerce et dotée de la carte d'immatriculation Fiscale, opérant pour son propre compte ou pour le compte de tiers, y compris pour l'administration.
- Les artisans, personnes physique ou morale inscrit au registre de l'artisanat et des métiers et dotés de la carte d'immatriculation Fiscale (importation de bien entrant dans le cadre de l'exercice de leur activité).
- Certains catégories professionnelle, principalement celle relevant du secteur de la santé. Pour ces catégories professionnelle, « l'autorisation d'exercice » délivrée par l'administration compétent, remplace le registre de commerce.
- Les coopérations agricoles légalement constituées de l'agriculture, dès lors que les importations à effectuer de l'étranger (petits équipement et/ou autres marchandise), entrent dans le cadre de leurs activité et/ou pour leurs besoins propres.

Pour le règlement des importations, l'opérateur en concertation avec sa banque qui désormais, a la responsabilité d'exercice un contrôle adéquat dans la bonne exécution d'une activité d'importation a quatre possibilités :

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

---

- Soit de régler au comptant
- Soit de financer son importation par imputation sur une ligne de crédit multilatéral au gouvernementale existante
- Soit de financer par recours à des crédits fournisseurs à l'exportation
- Soit de débiteur un compte en devise

### **b- Le régime à l'exportation**

Bien que l'Etat algérien continue à exercer un monopole sur les exportations d'hydrocarbures et de produits miniers, les exportations hors ces produits jouissent du principe de liberté d'exportation assortie de certaines exceptions à caractères très limités. Le producteur qui désire exporter une partie de sa production doit le faire par l'intermédiaire d'une domiciliation bancaire qui sert pour le passage à la frontière et le règlement financier de l'opération d'exportation, les exportateurs sont autorisés à conclure des contrats dont le paiement est exigible dans un délai de 120 jours à compter de la date d'exportation de la marchandise.

## **4-Les orientations de commerce extérieur depuis 2000**

### **a- Accord association Algérie- UE**

L'accord d'association Algérie –union européenne a été signé à Madrid en avril 2002, est entré en vigueur le 1 septembre 2005 et sa mise en œuvre n'a rencontré aucune difficulté majeure en raison de la bonne préparation par le gouvernement de ce dossier à travers la mise en place d'un comité permanent chargé de la préparation et du suivi de la mise en œuvre de cet accord.

### **b- Les principaux objectifs de cet accord sont les suivants**

- Fournir un cadre approprié au dialogue politique permettant aux deux parties de coopérer dans tous les domaines qu'elles estimeront pertinents
- Développer les échanges et fixer les conditions de la libéralisation progressive des échanges des biens /services et de capitaux

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

- Favoriser les échanges des ressources humains notamment dans le cadre des procédures administratives
- Promouvoir la coopération dans les domaines économique, social et culturel

### c- L'accord Algérie et Grand Zone Arabe de Libre Echange (GZALE)

Cet accord entré en vigueur au début de l'année 2005, c'est une alliance économique entre pays arabe pour complémentarité économique et des échanges commerciaux.

La GZALE regroupe 19 pays (L'Algérie est membre depuis 2009), Les pays signataire de l'accord prévoient une suppression totale des droits de douane entre eux.

L'Algérie depuis son adhésion à cette zone de libre échange en janvier 2009, n'a cessé de défendre un taux d'intégration industrielle de 70% pour produits de la GZALE, d'autant plus que des pays arabes avaient signé des accords d'association avec l'Union européenne sur la base de ce critère .par ailleurs la majoration de valeur des produits importés des pays arabes a été a l'origine de gros transferts de devises vers l'étranger, poussant les services des douanes en 2010 à axer leurs actions de lutte contre la fraude sur cette zone.

### Section 2 : Le poids des PME algériennes dans le commerce extérieurs

Depuis l'ouverture de l'économie et l'adaptation de l'économie de marché, l'Algérie s'est engagée sur le chemin de la modernité dans l'objectif de renforcer sa sécurité et moderniser son économie, en se basant sur la promotion de la PME et ses exportations.

#### 1. La structure des échanges extérieurs de l'Algérie

Nous avons recueillies dans le tableau ci-après quelques données qui nous permettent de situer l'activité de commerce extérieurs en Algérie la période allons de 2014 à 2017

**Tableau 8** : l'évolution de la balance commerciale de l'Algérie (2014 à 2017)

Année	2014	2015	2016	2017
Exportation	58590	47089	47089	45957
Importation	60061	34668	30025	34763
Balance commerciale	1481	-17034	-17063	-11194
Taux de couverture	103	67	64	75

Source : construit a partir des donnée de caisse nationale sur l'information statistiques des douanes

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

### A- La structure des importations

Les importations de l'Algérie progressent d'une année à une autre suite à la promulgation, de l'ordonnance n°03-04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicable aux opérations d'importation des marchandises.

**Tableau 9** : les importations de l'Algérie par groupe de produit

Groupe de produits	2016		2017		Evolution %
	valeur	Fréquence %	valeur	Fréquence %	
Biens alimentaire	8223	17,46%	8437	18,36%	2,60%
Biens destines a l'outil de production	14613	31,03%	14497	31,54%	-0,79%
Biens de consommation non alimentaires	15915	33,80%	14573	31,71%	-8,43%
Biens de consommation non alimentaires	8338	17,71%	8450	18,39%	1,34%
<b>TOTAL IMPORTATION</b>	<b>47089</b>	<b>100%</b>	<b>45957</b>	<b>100%</b>	<b>-2,40%</b>

Source : tableau construit à partir des données de ministre de finance direction générale des douanes, statistiques du commerce extérieur de l'Algérie 2017

A partir des données du tableau, nous remarquons que les importations algériennes ont diminué de 2,40% par rapport à l'année 2016 de 47,08 millions USD à 45,95 million USD, et en remarquant que les répartitions par groupe de produit en cours de l'année 2017 font ressortir aussi une baisse de 8,43% par rapport à l'année 2016.

Les biens des PME en matières premières sont destinés au fonctionnement de l'outil de production qu'il s'agit surtout des matériaux de construction représente 31,54% du volume global des importations mais il a enregistré une baisse de 0,79% par rapport à l'année 2016, et en remarquant, une augmentation des produits alimentaires qui vient en 4<sup>ème</sup> position dans la structure globale des importations réalisée durant l'année 2017 avec une part de 18,36% du volume global, ce groupe a enregistré une augmentation avec une proportion de 2,60% du volume global, et ce qui concerne le groupe de biens consommations non alimentaires occupent la 3<sup>ème</sup> position dans la structure globale des importations avec une part de 18,39% durant l'année 2017 et un volume 84,50 million USD, enregistrant aussi une diminution de 2,40% par rapport à l'année 2016.

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

### B- la structure des exportations

sur le plan du commerce extérieurs, le secteur des hydrocarbures toujours occupe une place prépondérante dans l'économie de l'Algérie. Il constitue le moteur de croissance de l'économie et son principal pourvoyeur en revenu et en devise<sup>14</sup>.

**Tableau 10** : l'évolution des exportations durant la période (2016/2017).

	2016		2017	
	Valeur en USD	Fréquence %	Valeur en USD	Fréquence %
Alimentation	327	1,09%	348	1,10%
Energie et lubrifiant	28221	93,99%	32864	94,54%
Production brute	84	0,28%	73	0,21%
Demi- produits	1321	4,40%	1384	3,98%
Biens d'équipements agricoles	-	-	0,26	-
Biens d'équipements industriels	54	0,18%	74	0,21%
Biens de consommation non alimentaires	19	0,06%	20	0,05%
<b>TOTAL EXPORTATION</b>	<b>30026</b>	<b>100%</b>	<b>34763</b>	<b>100%</b>

Source : centre national sur l'information statistique (CNIS)

A partir des données du tableau, nous remarquons que durant l'année 2017 les hydrocarbures ont présentés une part de 94.54% du volume global des exportations, et une augmentation de 0,55% par rapport à l'année 2016 avec une part de 93,99%, et le tableau montre que les groupes de produit qui représente une part de 3,98% du volume global des exportations soit équivalent de 1,38 million USD, des biens alimentaires avec une part de 1,10%, soit 348 million USD, des produit brute avec une part de 0,21% soit 73 million USD, et enfin des biens d'équipement industriel et des biens de consommation, non alimentaire avec une part respective 0,21% et de 0,05%.

<sup>14</sup> REDOUAN Abdallah : « développement des PME et promotion des exportations : quelle perspective pour l'Algérie ? Une étude de cas de la wilaya de Bejaia » mémoire de magister 2008, Bejaia

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

---

### **Les capacités exportatrices des PME**

En Algérie, les PME sont peu engagées sur les marchés étrangers, malgré toutes les panoplies de mesures prises par l'Etat pour encourager les exportations hors hydrocarbures, le programme de renforcement des capacités exportatrices des PME pour améliorer l'environnement des affaires sensibiliser, former et orienter les entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices dans leurs développements à l'international.

Les secteurs hors hydrocarbure sur le marché international est imputée à la difficulté que rencontrent les PME pour grandir suffisamment ou s'organiser pour gagner en compétitivité à la culture entrepreneuriale des chefs d'entreprises qui ne conduit pas spontanément les PME à se projeter à l'international.

avec la manque d'appétence de la part des PME pour s'ouvrir sur l'extérieur, la capacité des PME à suivre l'évolution des besoins des consommateurs sur les marchés étranger et à réaliser des adaptations et des innovations, nécessaire pour offrir des produits en mesures de rivaliser avec les concurrents en matière de qualité-prix est certainement l'un des freins essentiels qu'il faut impérativement parvenir à neutraliser.

Tout au long du ce chapitre , nous avons constaté que suit à une vingtaine d'année de réformes économique et financiers, et des politiques publiques de soutien élaborer à l'égard de l'économie nationale. L'Algérie n'a pas pu arriver à instaurer une économie de marché performante. Cela induit que ces politiques de soutien à l'exportation sont peu efficaces face à plusieurs contraintes qui freine le développement de secteur des PME à l'internationale.

## Chapitre2 : la contribution des PME dans le commerce extérieur

---

### Chapitre 3 : la stratégie des PME de la région de Bejaia vis-à-vis d'exportation

Dans ce chapitre, nous allons procéder d'une part, à une présentation géographique de la région de Béjaia, avant de développer les caractéristiques des entreprises qui y activent ; à savoir leur répartition géographique, sectorielles et spatiale, leur mode d'organisation et de gestion, ainsi que les caractéristiques de leurs dirigeants. Et d'une autre part leur attitude vis-à-vis de l'exportation

Dans le but de montrer la contribution des PME au développement du commerce extérieur, nous avons mené un travail de terrain à l'aide d'un questionnaire. Ce travail de terrain a été mené auprès des entreprises se situant au niveau de la commune de Bejaia .

Nous avons donc structuré le présent chapitre en deux sections. La première section sera consacrée à la présentation de la région de Bejaia et la seconde section vise à traiter et analyser les données recueillies des questionnaires

#### Section 1 : présentation de la région de Bejaia

##### I. Présentation géographique

La wilaya est située au nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen. Elle est limitée par, la mer méditerranée au Nord, la wilaya de Jijel à l'Est, les wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Argeridj au Sud, les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira à l'ouest. Le territoire de la wilaya de Béjaïa s'étend sur une superficie de 322 348 ha elle est subdivisée en 52 communes regroupées en 19 daïras. Avec une population de 935200 habitants fins de 2011

Bejaia dispose des ressources naturelles comme.

**Agriculture :** la wilaya dispose d'une superficie agricole utile 848 has dont 6599 irrigués. La fertilité des sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive dans le domaine du maraichage, des agrumes, des fourrages et des élevages bovins laitiers et avicoles.

**Forêt :** La superficie forestière totalise 122.500 ha, 38% de la superficie totale de la wilaya.

**Pêche :** La façade maritime de la wilaya offre de réelles possibilités pour la production halieutique.

**Ressources hydriques :** Elles s'élèvent à près de 426 hm<sup>3</sup> dont 212 hm<sup>3</sup> sont effectivement mobilisées et concernent surtout les eaux superficielles du barrage de Kherrata.

**Mines :** En plus de l'existence de 22 exploitations minières, le territoire recèle des gisements de substances minérales, métalliques et non métalliques importantes.

#### a- Potentialité économique

La wilaya Bejaia dispose d'un tissu industriel significatif ou presque toutes les branches sont présentes avec une prédominance des activités manufacturières et de transformation qui compte plus de 220 unités en activité, elle représente 03 zones industrielles d'une superficie de 203 ha, et 15 zones d'activités d'une superficie de 129 ha.

**Tableau 11 : Situation des zones industrielles au 2015**

Commune	Zone industrielles	
	Superficie total	Superficie cessible
<b>Bejaia</b>	<b>1188940.00</b>	<b>959501.00</b>
<b>Akbou</b>	<b>402450.00</b>	<b>388997.00</b>
<b>El kseur</b>	<b>495745.00</b>	<b>324375.18</b>
<b>Total</b>	<b>2107135.00</b>	<b>1672873.18</b>

Source : Direction de l'industrie et des mines, 2015

Le tableau détaillé les 3 zones industrielles de la wilaya (Akbou, El Kseur, Béjaïa), s'étalant sur une superficie de 203 ha

**Tableau 12 : situation des zones d activités**

Commune	Superficie (ha)
El kseur	16
Fenaia	10
Ouzelaghen	4
Timzrit	4
Seddouk	5
Addekar	4
Akbou	48
Souk eltenin	9
Taskriourt	2
Akfadou	3
Aokas	4
Oudghir	9
Toudja	6
Tala hamza	4
Amizour	3

Source : monographie de la wilaya Bejaia

Le tableau détaillé les zones d activités qui couvrant presque toutes les branches d'activités, mais avec une dominante manufacturières et de transformation agro alimentaire avec d'importantes capacités dans les corps gras, le sucre, les produits laitiers, les produits céréaliers, et les textiles et cuir avec 6 grands complexes (Bejaia ville, R'Mila, Kherrata et Akbou),

#### **b- Infrastructure économique**

**Transport et routes:** La wilaya dispose d'un réseau routier dense composé de :

- 430 Kms de routes nationales, 516 Kms de chemins de wilaya et 2800 Kms de chemins communaux.
- 89 km de chemin de fer (Bejaia –Béni Mansour)
- un port et un aéroport

**Tableau 13 : évolution du trafic des passages de l'aéroport a Bejaia**

Année	trafic international	Trafic national	Total
<b>2010</b>	164792	52661	217453
<b>2011</b>	179228	54554	233782
<b>2012</b>	187518	61638	249156
<b>2013</b>	211080	83940	295020
<b>2014</b>	215053	96080	311133
<b>2015</b>	212960	88216	301176
<b>2016</b>	235510	82676	318186
<b>2017</b>	230640	78457	309097

Source : direction de l'aéroport de Bejaia

Les données de ce tableau montrent que l'évolution des passagers est en croissance continue sur les lignes internationales avec un taux d'accroissement de 107% entre 2010 et 2014, et durant la période allant de 2015 à 2016, on remarque une baisse de nombre des passagers en raison de fermeture de l'aéroport pour travaux. Après sa réouverture à partir de la fin de l'année 2017, l'aéroport a connu une dynamique qui génère un taux d'accroissement annuel de plus de 70%. D'une autre côté, sur les lignes nationales, l'évolution des passagers a déclinée d'une année à une autre en raison de forte concurrence exercée par le transport terrestre, et notamment après la fermeture de l'aéroport durant la période 2015 et 2016.

La wilaya de Bejaia dispose aussi des atouts qui ont fait d'elle une zone attractive, par le réseau d'électrification et gaz, les zones les plus industrialisées de la wilaya sont les plus électrifiées et les plus dotées en gaz. Il y a aussi le secteur des postes et télécommunications aussi développé et constitue un point appréciable au développement des infrastructures économiques

### c- Activités touristique

La wilaya de Bejaia dispose d'importants sites naturels valorisés dans le domaine du tourisme climatique et thermalisme, tels que le parc national de Gouraya ou les gorges de Kherrata.

La wilaya dispose entre autres de :

- 5 hôtels classés pour 550 lits
- 51 hôtels non classés pour 3445 lits

- 31 plages dont 29 autorisées à la baignade
- 3 importantes stations thermales

Le développement touristique de la wilaya est programmé à travers 11 ZET

## 2 : présentation du secteur des PME au niveau de la wilaya Bejaia

### A : population des PME

D'après le bulletin d'informations 2017 la population globale des PME s'élève à 1 060 289 entités dont près de 57% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on recense 264 Entreprises Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques (44%), dont 21% de professions libérales et 23% d'activités artisanales.

**Tableau 14:** Population globale des PME au 2017

Type de PME	Personne moral	Personne physique	Profession libéral	Activités artisanat
PME privées	595810	464215	220516	243699
PME Publique	264	-	-	-
Total	596074	464215	220516	243699

**Source :** bulletin d'information statistique n°=31 indicateur 2017 ministère de la PME et artisanat

Dans ce tableau on peut faire un pourcentage pour les composantes de PME et on trouve que les personnes physiques occupent 44%, et les personnes morales 56%

### B : Par statut juridique et secteur d'activité

Dans le tableau on observe que les PME publiques exercent dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, et on observe aussi des parts équitables dans l'Agriculture et l'Industrie (31,82% des PME/EPE) ensuite les Services (26,52%).

#### 1. PME Privées

Le nombre total des PME privées à la fin du 2017 est de 1 060 025. Elles sont concentrées au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'Artisanat et le BTPH (le Bâtiment en particulier).

**Tableau 16 : Répartition des PME privées par secteur d'activité**

Secteur d'activité	Nombre	Part (%)
Agriculture	6392	0.60
Hydrocarbure, énergie, mines, et services liés	2843	0.27
BTPH	177727	16.77
Industrie manufacturière	92804	8.75
Service y compris les professions libérales	536560	50.62
Artisanat	243699	22.99
Total	1060025	100

**Source :** tableau construit à partir des données de bulletin d'information et des statistiques du ministère de la PME et de l'artisanat

### C : par région

Selon la répartition spatiale du SNAT, les PME (personnes morales) sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux.

**Tableau 17: Concentration des PME privées (personnes morales) par région**

Région	Nombre de PME	Taux de concentration
Nord	415242	69
Haut- plateaux	129767	22
Sud	50801	2
Total	595810	100

**Source :** bulletin d'information statistique n°= 31 indicateur 2017 ministère de la PME et d'artisanat

Dans le tableau en constate que la région du Nord regroupe, 401 231 PME, avec un part du 69 % des PME du pays, suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 126 051 PME soit 22%, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 50 104 PME soit 9% du total.

### D : densités

Selon les dernières statistiques de l'ONS sur la démographie (40,4 Millions d'habitants au 1er janvier 2016) la moyenne nationale des PME est de l'ordre de 23 PME (tous statuts confondus) pour 1.000 habitants. Ce ratio national diminue à 17 pour 1.000 habitants pour les

PME privées de type « personnes morales » et présente un écart important d'une région à l'autre du pays :

20 PME privées pour 1000 habitants au Nord du pays,

13 PME privées pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux.

16 PME privées pour 1000 habitants dans la région du Sud.

**Tableau 18: Densité des PME privées par région**

Régions	Nombre des PME	Densité
Nord	415242	20
Hauts-plataux	129767	13
Sud	50801	16
Total	595810	17

**Source :** bulletin d'information statistique ministère de la PME et l'artisanat année 2017

Dans ce tableau la densité des PME dans le NORD represent 20, après vient le sud avec 16 densités et les hauts-plataux avec 13

## **Section2 : l analyse des résultats d'enquêtes auprès des PME de la wilaya Bejaia**

À travers les résultats de cette enquête, nous essayerons de faire ressortir les particularités de la PME de la région de Bejaia en termes de mode d'organisation, de gestion, et de fonctionnement interne ainsi que les principaux problèmes dont elles souffrent concernant notamment, l'activité d'exportation. Dans le but d'apporter des éléments de réponses à notre problématique, nous allons procéder à la présentation de l'enquête sur le terrain en suite en exposer les résultats.

### **1 : Présentation de l'enquête du terrain**

Nous aurons à présenter et analyser les données fournies par les dirigeants des PME de la wilaya de Béjaia enquêtées effectuant des opérations d'exportations. Nous présentons d'abord les objectifs et la nécessité de cette enquête de mener un tel travail, en suite nous traitons de la méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs visés. L'interprétation et l'analyses des résultats de l'enquête feront l'objet du deuxième point, et enfin apporter des éléments de réponses aux questions posés dans la problématique.

## **A : Objectif et méthodologie de l'enquête du terrain**

Dans ce point, nous présenterons les objectifs et méthodologie de l'enquête qui nous a donné d'outil d'analyse dans notre travail

### **A1 : Objectif de l'enquête de terrain**

L'objectif principal recherché à travers cette enquête est envisager un certain nombre de données qui peuvent répondre clairement à la problématique posée et de rassembler les informations nécessaires pour confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ. Cette enquête vise aussi à présenter les caractéristiques des entrepreneurs de la région, notamment les PME en termes d'organisation, de gestion et d'environnement, ainsi que les stratégies adoptées par ces entreprises concernant les opérations de commerce extérieur.

En effet, notre présente enquête vise essentiellement à identifier les facteurs déterminant la dynamique des PME dans la wilaya de Béjaïa, ressortir les caractéristiques de ces entreprises et montrer dans quelles mesures et conditions, les PME de la région de Béjaïa contribuent à l'exportation et quelles sont les obstacles éventuels pour accéder à l'activité d'exportation ?

### **A2 : Méthodologie de l'enquête de terrain**

La méthodologie de l'enquête de terrain de démarche qui a été menée durant la période allant du mois de mars au mois mai 2018 dans un premier temps, nous présentons les éléments essentielles caractérisant le travail de terrain et nous exposerons la méthodologie de calcul que nous avons pour suivre pour la bonne compréhension des résultats qui permettra de mieux les exposer.

Nous présentons les objectifs de notre enquête la description de l'échantillon de l'enquête de terrain et le mode d'administration de celui-ci élément tend à montrer les composantes principales de l'enquêtes afin de donner apparu sur le contenu de l'enquête de terrain.

Notre enquête vise à montrer la contribution des PME au développement du commerce extérieur. Notre échantillon de départ était composé de 25 entreprises exerçant dans divers secteurs d'activités et aux quelles nous avons distribué les questionnaires des entreprises composant ainsi notre échantillon final, et ayant acceptés de nous répondre, deux autres entreprises ont refusé catégoriquement de nous répondre, cinq ont accepté le questionnaire

mais n'ont pas répondu et enfin une entreprises l'a acceptée mais ses repenses étaient incomplètes et donc jugées inexploitable.

Le choix de l'échantillon s'est porté principalement sur des entreprises activant dans la commune de Bejaia, les entreprises composant notre échantillon n'appartiennent pas a un secteur d'activités bien précis. Elles appartiennent aux secteurs suivants : industrie, commerce, services, transport.

Nous avant établi un questionnaire sur la base de ce qui a été avancé dans le cadre théorique a savoir que la 1<sup>er</sup> partie et en fonction de notre problématique de recherche, mai aussi en prenant au compte des repenses que nous voulons obtenir.

Ce questionnaire comporte trois axes, le premier correspond a l'identification de l'entreprise, le seconde vise a l'environnement de l entreprises et troisième axe position vis-à-vis à l'exportation pour les PME qui intègrent l'exportation dans leur stratégie, il s agit de se résigner la quantité exporte...et pour les PME qui n'intègrent pas exportations dans leur stratégie, déterminer les facteurs qui influencent sur la décision d exportations.

## 2 : présentations et analyse des résultats

Le nombre d'entreprises composant notre échantillon est de 17 entreprises, il est nécessaires de calculer le taux de réponse et le taux de non réponse en ajoutant les huit autre entreprises exclues de notre échantillon par manque ou refus de réponse, mais aussi de définir les caractéristiques générales des entreprises enquêtes en présentant la répartition de celle-ci selon le secteur, le statut juridique, la taille, l'activité principale, environnement économique, mode de gestion, et les opérations d'exportation des PME de la région en se référant aux 17 entreprises composant notre échantillon final.

Le plus grand souci durant notre enquêtes était de ne recueillir qu'un faible nombre de repenses, bien qu'il y ait des entreprises qui ont refusé ou qui ont accepté de nous répondre mais ne l ont pas fait, nous avons pu dépasser cette crante en obtenant un nombre de réponse important comme nous pouvons le monter dans le tableau suivant.

**Tableau 19:** présentation de taux de réponse et du taux de non reponse

Mode de rapprochement avec l'entreprise	Nombre de questionnaires distribués	Nombre de réponses	Taux de réponse en (%)	Nombre de non réponses	Taux de non réponse en (%)
Déposition de questionnaire dans l'entreprise (contact direct de l'entreprise)	25	17	68	8	32

Source : élaboré par nos soins à partir de l'enquête

Le tableau montre que le taux de réponse est de 68% qui semble être acceptable, et le 32% correspondant aux entreprises n'ayant pas répondu à notre questionnaire

**Tableau 20:** répartition des entreprises enquêtées selon la taille

Taille des entreprises	Nombre d'entreprises	Pourcentage
TPE	4	23.53
PE	2	11.77
ME	4	23.53
GE	7	41.19
Total	17	100

Source : élaboré par nos soins à partir de notre enquête

En se basant sur le critère de la taille, l'échantillon se compose de quatre TPE représentant 23.53% de l'échantillon, de deux PE représentant 11.77% de l'échantillon, de quatre ME 23.53% et de sept GE représentant 41.19% de l'échantillon.

**Tableau 21 :** répartition des entreprises enquêtées selon l'activité principale

Activité principale	Nombre d entreprises	Pourcentage
Industrie	4	18.65
Commerce	8	51.93
Service	3	17.65
Transport	1	5.88
Communication et publicité	1	5.88
Total	17	100

**Source :** élaboré par nos soins a partir de notre enquête

Ce tableau indique que notre échantillon est constitué de huit entreprises exerçant une activité commerciale avec un taux de 51.93%, quatre entreprises exerçant une activité industriel avec un taux de 18.65%, de trois entreprise de service avec un taux de 17.65%, d une entreprise relevant de transport de 5.88% et une autre relevant du secteur de la communication et publicité avec un taux de 5.88% .

**Tableau 22:** répartition des entreprises selon le statut juridique

Statut juridique	Nombre d entreprise	Pourcentage
SARL	7	41.18
SPA	4	23.53
EURL	2	11.75
Entreprise individuelle	4	23.53
Total	17	100

**Source :** élaboré par nos soin a partir de notre enquête

Le tableau montre que 7 entreprises de l'échantillon sont des SARL soit 41.18% de l'échantillon, que 4 des entreprises enquêtes sont des SPA soit 23.53% de l'échantillon, que 2 entreprises sont des EURL soit 23.53%,et 4 autres entreprises sont des entreprises individuelles avec un taux de 23.53%

### **3 : Les contraintes à la création et au développement des PME dans la wilaya Bejaia**

La structure de PME est important qui ce fait de l'influence par plusieurs facteurs qui offre des avantages en termes d'adaptabilités et de facilité de gestion, et les PME peut confronter à des problèmes.

Parmi les principaux obstacles rencontrés et qui ont été avancés par les dirigeants des PME enquêtées que 78% des PME ont la complexité des procédures administratives qui caractérise l'environnement de l'entreprise, 25% besoin de financement de fonctionnement, s'ajoutent d'autres contraintes qui entravent le bon fonctionnement comme manque de la main d'œuvre qualifiée, instabilité de la demande, besoin de renouvellement fréquemment des équipements.

Dans notre enquête, on a relevé aussi que la fiscalité mise en place par l'Etat dans le cadre du dispositif d'aide à la création et le développement en Algérie comme une contrainte présente par les dirigeants et une entrave au bon fonctionnement et le développement de leurs entreprises.

#### **4 : Les opérations d'exportations des PME de la région Bejaia**

Notre enquête atteste clairement que les PME peuvent parfaitement contribuer à promouvoir les exportations, pour que certaines contraintes soient levées, avant de venir, posant les principales conclusions auxquelles nous sommes parvenus dans notre enquête, la population de PME qui ont un potentiel à exporter est répartie en trois groupes différents, la répartition des entreprises est la suivante : 4 PME exportatrices, 3 PME souhaites à exporter, 10 PME non exportatrices

##### **A : Les PME exportatrices**

Ces PME qui exportent estiment pouvoir en faire davantage du moment que le potentiel existe dans d'autres créneaux, certaines essaient d'accéder au marché international, dépend de l'objet de l'entreprise

Le tableau suivant retrace les données relatives aux caractéristiques globales des exportateurs ainsi que la destination des produits

**Tableau 23:** caractéristiques des exportateurs de la wilaya Bejaia

Les entreprises	Secteur d'activités	Produits exportés
Cevital	IAA	Huiles de sodja, margarine sucre
All Plast	Chimie, caoutchouc et plastique	Boites, caisses casiers et articles similaires
General emballage	Chimie, caoutchouc et plastique	Déchets et rebuts de papiers en cartons
Bougie négoce	Commerce	Bouchonnes liège naturel, cubes, risque plaques

Source : réalisé à partir des résultats de l'enquête

en 2017, l'activité d'exportation dans la wilaya de Bejaia est représentée par 7 entreprises avec des différentes tailles, réparties sur trois secteurs d'activité (agroalimentaires, commerce, chimie caoutchouc et plastique et matériaux de construction) et exportant sur 4 continents, la distribution de ces exportateurs est relativement équilibrée à travers les secteurs dans lesquelles ils interviennent, avec une légère concentration sur le secteur de l'industrie agroalimentaire. toutefois, l'importance de ces secteurs, en termes de recettes, est contrastée dans la mesure où on constate une concentration dans le seul secteur de l'agroalimentaire regroupant 30% des exportateurs de la wilaya, le secteur des IAA représente plus de 70% de la valeur totale des exportations

### A1 : Le potentiel des PME exportatrices dans les nouveaux créneaux

D'après les résultats de l'enquête, nous avons pu constater que 80% des dirigeants des entreprises enquêtées ont affirmé que leurs entreprises disposent des capacités leur permettant d'augmenter leur volume d'exportation, puisqu'elles ont un potentiel dans de nombreux créneaux, dont l'exploitation se ferait dans un avenir proche. 20% des dirigeants ont affirmé que leurs entreprises ne disposent pas de ce potentiel en raison du manque d'accompagnement, des prix à l'exportation élevés, des capacités de production limitées, les risques trop importants à l'export, et le manque d'information. Le tableau suivant présente les différents créneaux dans lesquels ces PME envisagent d'accroître leurs exportations :

**Tableau 24** : le potentiel des PME exportatrices dans les nouveaux créneaux

PME enquêtées	Secteur d'activité	Nouveau créneau	Prévision
PROFERT	Agro-alimentaire	Agro-alimentaire	Maximum
ALMAG-ZAC Taharacht	Agro-alimentaire	.....	.....
SODEXIN	Industrie divers	.....	.....

Source : réalisé à partir des résultats de l'enquête

### A2 : le climat des affaires en Algérie concernant l'activité de l'exportation

Les PME n'ont pas la même approche vis-à-vis du climat d'affaires dans sa relation avec les échanges internationaux, selon qu'elles soient exportatrices. Les PME exportatrices considèrent à 48% que ce climat est globalement favorable à l'activité d'exportation. Celles

des entreprises qui ont une bonne connaissance des dispositifs de promotion des exportations se déclarent satisfaites, 37% des PME exportatrices considèrent que ce climat est peu favorable, et 15% des PME exportatrices considèrent que ce climat est non favorable. Il faut souligner, toutefois que près d'un tiers des PME exportatrices n'en ont pas connaissance ; elles se sont donc débrouillées seules, arrivant à exporter sans aide de l'Etat

**Tableau 25** : climat des affaires selon les PME exportatrices

	PME exportatrices
Favorable	48%
Peu favorable	37%
Non favorable	15%

Source : l'enquête de terrain

Les PME qui considèrent que le climat d'affaire peut et non favorable, elles déclarent peu satisfaites des mesures de soutien et des dispositifs de promotion des exportations, alors que 15% des PME considèrent ce climat non favorable, soulignant que des entraves qui continuent à gêner le bon déroulement de la démarche de l'exportation. Le tableau et le graphe suivants présentent ces différents obstacles.

**Tableau 26**: les principaux obstacles entravant la démarche d'exportation

Contraintes	Nombre de réponses	%
Administrative	06	90
Réglementaire	02	30
Logistique	02	30

Source : réalisé à partir des résultats de l'enquête

D'après les résultats du tableau, 90% des réponses des PME exportatrices qui représentent par 3 PME, souligne que parmi ces obstacles qui constituent un frein à la démarche d'exportation, relèvent, en grande partie, du cadre administratif caractérisé par un processus bureaucratique lourd et lent, 30% des réponses concernent le cadre réglementaire non adapté aux exigences et caractérisé par l'ambiguïté des textes, 30% des réponses concernant l'aspect logistique relativement contraignant étant donné que ce cadre se constitue par un ensemble de

moyens techniques d'approvisionnement, et de stockage, qui restent ainsi insuffisant mais nécessaires pour la promotion des exportations HH en Algérie

### **B- les PME qui souhaitent d'exporter prochainement**

Pour cette catégorie d'entreprises, l'exportation s'inscrit dans le court terme, elles ont un plan préalablement défini et l'opération va se concrétiser dès que la production sera prête

Nous avons dans ce cas deux nouvelles PME qui sont à peine créées ou qui sont encore en phase de démarrage, ce sont en l'occurrence la SPA Alexa, une moyenne entreprise employant plus de 100 employés et qui s'est spécialisée dans l'extrusion de l'Aluminium (lequel produit sera exporté sans donner le montant prévu de l'opération), et la SPA Fruclact Algérie. Cette dernière est une entreprise algéro-portugaise dont la date de création remonte à fin 2018 et qui appartient à la catégorie des petites entreprises de moins de 50 employés, elle active dans l'agroalimentaire et se spécialise dans la préparation alimentaires fruits, elle s'est fixé comme objectif d'intervenir régulièrement sur les marchés étrangers en y exportant au moins 30 % de sa production. Elle compte donc exporter, dès que le premier lot de sa production sera prêt. Cette PME peut correspondre donc aux entreprises qui sautent les étapes en s'internationalisant dès leur naissance.

### **C- Les PME non exportatrices**

Cette catégorie des PME est représentée par 10 PME soit 83% des PME enquêtes. Dans ce paragraphe nous nous intéressons à la classification des PME non exportatrices selon l'intégration de l'exportation comme un objectif dans leur stratégie de développement. Cette classification va nous permettre de distinguer deux types des PME non exportatrices. La première est celle des PME qui n'ont pas intégré l'exportation comme un objectif dans leur stratégie de développement, et la deuxième, concerne celles qui intégré cet objectif, mais qui n'ont pas encore exporté

## **5- Les perspectives à promouvoir les exportations**

A partir de notre enquête, nous pouvons souligner la position stratégique quelle occupe, une main d'œuvre bon marché et relativement qualifiée et des ressources naturelles abondantes. Ces paramètres constituent des avantages importants pour les entreprises algériennes qui désirent de conquérir les marchés étrangers.

Le développement des exportations hors hydrocarbure ne réside pas seulement sur l'intervention des pouvoirs publics, mais aussi dans la capacité des PME, à offrir des produits en mesure de rivaliser avec les concurrents en matière de qualité et de prix, par ce que la pénétration des marchés étrangers n'a pas d'intérêt si les PME ne sont pas en mesure d'assurer leur maintien sur ces marchés par l'acquisition de positions concurrentielles défendables et suffisamment rentables.

Pour y parvenir les PME doivent intégrer l'exportation comme un objectif dans leurs stratégies de développement en les encourageant à améliorer leur capacité de production et leur situation financière, et développer ses stratégies de marketing qui permettront de les positionner non seulement à l'égard des consommateurs mais aussi à l'égard des concurrents en matière de qualité et de prix.

En effet, l'amélioration de la qualité de production par la modernisation des techniques de production, innovation et création de nouveaux produits qui donnent à l'entreprise un avantage de se positionner sur les différents marchés et les prix de ses produits doivent s'adapter aux exigences des marchés étrangers.

Les pouvoirs publics, dans le souci de promouvoir les exportations hors hydrocarbures, ont élaboré une stratégie qui vise surtout à améliorer l'environnement général de l'entreprise concernant l'activité d'exportation. Dans cet point, nous constatons une contradiction entre une observation qui montre que les pouvoirs publics facilitent toutes les tâches pour les PME pour se développer au niveau interne comme au niveau externe, où toute est presque parfait, et la réalité sur le terrain qui est problématique.

L'intervention de l'Etat doit toucher certains points considérés par les chefs d'entreprises comme entraves au développement de leurs entreprises, qui peuvent se résumer comme suit :

- ✓ Améliorer la relation banque-entreprise
- ✓ Faciliter les démarches administratives pour la création des PME et le développement des opérations d'exportations
- ✓ Installer des bureaux à l'étranger au profit des PME pour assurer une surveillance active et permanente de l'environnement international dans sa globalité

L'étude de certains aspects de la wilaya de Bejaia a révélé l'existence de plusieurs atouts, naturels et infrastructurels importants, en mesure de permettre aux entreprises

d'améliorer leur compétitivité. Aussi, cela nous a conduits à relever que la wilaya dispose également d'un tissu de PME dynamiques et un nombre intéressant de PME potentiellement exportatrices, et que le secteur des PME est de nature à contribuer à la promotion et à la diversification des exportations en Algérie pour peu qu'il y ait une volonté d'éliminer les contraintes qui entravent leur développement et de traduire sur le terrain des politiques incitatives à la promotion des exportations.

# Conclusion générale

---

## Conclusion générale

Dans ce travail, nous nous sommes penchés sur la problématique d'étudier la contribution des PME au développement du commerce extérieur

Pour traiter et aborder le sujet, il s'agit de faire une brève présentation des résultats de notre travail compte tenu des objectifs et des hypothèses posés tout au départ pour tirer des enseignements qui s'imposent

Dans le cas, l'objectif principal de notre travail est d'identifier part de la contribution des PME au développement du commerce extérieur à travers étude de cas des PME de la commune de Bejaia

Notre thématique de la recherche s'est faite sur trois chapitres qui sont:

Le premier chapitre traite les fondements théoriques des PME, il s'agit de présenter ces classifications, ces typologies, ces caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie, le deuxième chapitre est réservé à la contribution des PME au développement du commerce extérieur, nous allons faire un aperçu sur la libéralisation du commerce extérieur en Algérie ainsi que la participation des PME au commerce extérieur, et le troisième chapitre est consacré à la partie pratique de notre recherche, pour vérifier la validité de nos hypothèses

Sur le plan pratique, l'ensemble des résultats s'articule autour des points suivants :

En dépit de certaines difficultés rencontrées par les PME, dans notre pays en termes de l'existence, participation au développement, ils sont toujours présents et participent au développement du commerce extérieur et créent plus d'emplois et cela à travers leurs essais d'agrandir leurs unités

D'autre part le développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie est, depuis plus d'une décennie, au centre d'une attention particulière des pouvoirs publics qui ont mis en place des mesures d'encadrement destinées à promouvoir la production algérienne sur les marchés extérieurs cependant, malgré ces efforts, les PME algériennes souffrent de différents problèmes tels que

- Les difficultés d'accès aux financements

## Conclusion générale

---

- La faible compétitivité des entreprises sur le plan de la qualité de produits et services ainsi que sur les prix
- La complexité des procédures administration

La majorité des entreprises enquêtes de notre échantillon sont des petites et moyennes entreprises dont les secteurs d'activités d'agroalimentaire, commerce et l'industrie qui respectivement dominant avec un taux 30.26%, 51.93%, 18.35%

La forme juridique la plus dominant est la SARL avec un taux de 41.18% et les majorités financées par crédit bancaire avec un taux de 39.5%

Les difficultés et problèmes aux quels sont souvent confrontés les PME, sont contraintes qui relèvent soit de l'intérieur de l'entreprise ou de l'extérieur liées à l'environnement dans lequel l'entreprise évolue comme l'environnement administratif qui représente 90% des réponses des PME enquêtes de la région de Bejaia

Dans les structures des exportations algériennes l'hydrocarbure continent à représenter la principale source de revenus d'exportations de nos ventes à l'étranger

Pour promouvoir le rôle des PME exportatrice en Algérie et surmener ses difficultés d'accès au marché étranger, cela nécessite une démarche offensive à l'international de la part des entreprises et une capacité à s'adopter au nouveau contexte de mondialisation et à affronter leurs concurrent étranger sur leur propres marchés

Ce fait soulève l'impérieuse nécessité de développement de la veille commerciale permettant d'assurer une surveillance active et permanente de l'environnement international dans sa globalisation en vue de fournir des données permanentes et fiable nécessaires pour éviter les risques.

## Ouvrages de portée générale

- BOUYACOUB (Ahmed).ABDOU (Abderrahmane) et Ali : entrepreneurs et PME, Approches algéro- française. L'Harmattan, paris 2004.
- ECREMENT (Marc) : indépendance politique et libération économique, un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985, OPU Alger 1986.
- M'HAMSADJI-BOUZIDI Rachida : le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, l'expérience algérienne (1974-1985).
- SELLAMI (A), « petite et moyenne industrie et développement économique », édition final, Alger, 1985.
- TERRES Olivier, « les PME », presse universitaire de canada 1999.

## Mémoires et thèses

- BOUMENSOUR Nowara « les déterminant sociaux et personnel de la création des entreprises mémoire de magister, université de bejaia, 2010
- GHARBI Samira, « les PME en Algérie : état des lieux », mars 2011.
- KACI Boualem « les impacts du commerce sur les performances de l'économie algérienne depuis l'indépendance à nos jours.2008.
- MERZOUK Farida, « PME et compétitivité en Algérie : genèse et développement des PME en Algérie », mémoire de magister, université de Bouira, 2010.
- REDOUANE Abdellah « développement des PME et promotion des exportation : quelles perspectives pour l'Algérie, une étude de cas de la wilaya de Bejaia, avril 2009.

## Sites internet

- [www.algex.dz](http://www.algex.dz)
- [www.andi.dz](http://www.andi.dz)
- [www.caci.dz](http://www.caci.dz)
- [www.pmeart.org](http://www.pmeart.org)

## Autre document

- Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise, article 04, journal officiel.

- Loi 88-04 modifier et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code du commerce et fixant les règles particulier applicables aux entreprises publiques économique.
- L'ordonnance n<sup>o</sup>03-04 du juillet 2003 relative aux règles générales applicable aux opérations d'importation des marchandises.
- Bulletin de la PME et de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia 2017
- CNAS 2017

## Liste des tableaux

N°du tableau	Titre du tableau	N°de page
01	Définition des PME en Algérie	6
02	Définition des PME selon le contexte 2016	7
03	Evolution de la population globale des PME	16
04	Répartition des PME par secteur d'activité	17
05	Répartition des PME publique par secteur d'activité	17
06	Concentration des PME privée par régions	18
07	Evolution de la contribution de la PME à la création de l'emploi	19
08	L'évolution de la balance commerciale de l'Algérie (2014 à 2017)	29
09	Les importations de l'Algérie par groupe de produit	30
10	L'évolution de cette structure durant la période (2016/2017)	32
11	Situation des zones industrielles au 2015	37
12	Situation des zones d'activités	38
13	Evolution du trafic des passages de l'aéroport a Bejaia	39
14	Population globale des PME au2017	40
15	Répartition des PME publiques par secteur d'activités	41
16	Répartition des PME privées par secteur d'activité	42
17	Concentration des PME privées (personnes morales) par région	42
18	Densité des PME privées par région	43
19	Présentation de taux de réponse et du taux de non réponse	46
20	Répartition des entreprises enquêtes selon la taille	46
21	Répartition des entreprises enquêtées selon l'activité principale	47
22	Répartition des entreprises selon le statu juridique	47
23	Caractéristiques des exportateurs de la wilaya Bejaia	49
24	Le potentiel des PME exportatrice dans les nouveaux créneaux	50
25	Climat des affaires selon les PME exportatrices	50
26	Les principaux obstacles entravant la démarche d'exportation	51

## Liste des figures

N° de la figure	Titre de la figure	N° de page
01	Répartition des PME publique par secteur d'activité	18
02	L'évolution de la balance commerciale de l'Algérie (2014 à 2017)	30
03	Les importations de l'Algérie par groupe de produit	31
04	L'évolution de cette structure durant la période (2016 et 2017)	34
05	Répartition des PME privées par secteur d'activité	42

## Questionnaire

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de master en Science Commerciales option Finance et Commerce International intitulé **La contribution des PME au développement du commerce extérieur en Algérie** : « Cas des PME de la wilaya de Bejaia »

Et l'objectif d'avoir une précision sur les capacités de ces entreprises à exporter, mais aussi leurs entraves pour cerner l'environnement générale de ces entreprises

Nous vous saurons très reconnaissants de bien vouloir accepter de remplir ce questionnaire destinés aux propriétaires de ces entreprises

-

### Parti 1 : identification de l'entreprise

1. La raison sociale de l'entreprise ?  
.....
2. Quel est la date de création de votre l'entreprise ?  
.....
3. Quelle est la domination de l'entreprise ?  
.....
4. Quelle est la nature juridique de votre entreprise ?
  - Prive
  - Publique
5. Quel est la branche d'activité de votre entreprise ?
  - Industrie agroalimentaire
  - Industrie de textile et cuire
  - commerce

- Bois, papier, carton, imprimerie
- Matériaux de construction
- Autre

6. Quel est le statut juridique de votre entreprise ?

- SNC
- SARL
- EURL
- SPA
- Entreprise individuelle
- Entreprise familiale

7. Quel est le nombre des travailleurs au sein de votre entreprise ?

- [01-09]
- [10-49]
- [50-250]

8. quelle est l'étape de développement de votre entreprise ?

- Création
- Démarrage
- Croissance
- Maturité
- Déclin

9. Quels sont les entraves qu'a connues votre entreprise au cours de son développement ?

- Manque de la main d'œuvre qualifiés
- La réglementation
- Le financement
- Les capacités de gestion des dirigeants actuels
- Autres obstacles

## Partie 2 : l'entreprise et son environnement

### 1. La relation et la qualité de l'entreprise

	Bonne	Moyen	Mauvaise
Banque			
Administration public			
Autre			

### 2. Qu'elles sont les mesures bénéfiques pour votre organisme ?

- Accès aux marchés publics
- Coûts d'emploi
- Assurance crédit à l'exploitation (si l'entreprise exportatrice)
- Financement de l'activité


### 3. Les politiques de soutien aux développements des PME adoptées par le gouvernement sont-elles bénéfiques pour votre entreprise ?

- Oui
- Non

Si oui comment .....

Si non comment .....

### 4. Ces politiques vous ont-ils incités à créer votre entreprise ?

- Oui
- Non

### Partie 3 : position vis à vis de l'exportation

1- Quelle est le pourcentage des principaux entrants dans la production ?

	2013	2014	2015	2016	2017
Produit local					
Produit importée					

2- Pourcentage de financement de l'entreprise

Autofinancement	
Financement externe	

3- Êtes vous sous traitant pour d'autre entreprise ( cochez une réponse )

Oui

Non

4- Êtes-vous partenaire d'une entreprise étrangère ?

Oui

Non

5- Votre entreprise est elle engagé actuellement dans 'activité d'exportations ?

Oui

Non

6- Quand avez vous décidez d'exporter ?

- Des sa naissance
- Deux ans après sa création
- Plus deux ans après sa création

7- Si vous de n'exportez pas, pour qu'elles raison ?

Capacité de production limitée	
Les risques son trop important a l export	
Manque d'information	
Manque d'accompagnement	

8- Considérez vous qu'il existe un potentiel à exporter par votre entreprise

Oui

Non

9- votre chiffre d'affaire d'exportations en 2017 est il plus important par rapport aux années précédentes ?

Oui

Non

9-1 : si oui, qu'elle est le pourcentage de sont évolution ?

.....

9-2 : si non comment expliquez vous cette situation ?

.....

10- Estimez-vous pouvoir exporter encore plus ?

Oui

Non

11- Considérez-vous que l'Algérie dispose d'atouts en mesure de contribution à l'amélioration de la compétitivité de votre entreprise sur les marches internationales ?

Oui

Non

Si oui, de quoi s agit il ?

➤ Main d'œuvre bon marché

➤ Position stratégique

Autres

12- Et combien estimez vous exporter ? .....DA



## **Table des matières**

### **Remerciements**

### **Dédicaces**

### **Liste des abréviations**

## **Introduction générale.....1**

## **Chapitre 1 : les fondements théoriques des PME .....5**

### **Section 1 : définition et les critères de classification des PME .....5**

- 1- définition des PME en Algérie .....5
- 2- Caractéristiques des PME .....7
- 3- Classification des PME .....8
  - A- Classification par secteur d'activités .....8
  - B- Classification par forme juridique .....9
    - B1-les entreprises privées .....9
      - a- Société anonyme .....9
      - b- Entreprise individuelle .....9
      - c- Société a responsabilité limité .....9
      - d- Entreprise universelle à responsabilité .....9
    - B2-les entreprises publiques.....9
- 4- Les contraintes de développement.....9
- 5- Les contraintes de développement des PME rn Algérie.....10
  - A- Les contraintes liées au foncier.....10
  - B- Les contraintes liées d'ordre administratif.....10
  - C- Les contraintes économiques et technologiques.....11
  - D- Les contraintes de financement.....11

### **Section 2 : évolution des PME.....12**

- 1- Durant les périodes de 1980 jusqu'au aujourd'hui.....12
  - a- La période allant de 1980 a 1988.....12
  - b- A partir des années 90.....12

c- La période 2000.....	13
2- Les étapes de mise à niveau des PME algériennes.....	13
3- Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie.....	14
4- La place et le rôle des PME dans l'économie algérienne.....	16
A- Dynamique des PME en Algérie .....	16
A1- évolution des PME durant la période 2016 et 2017 .....	16
A2- répartition des PME privées par secteur d'activité.....	16
A3- répartition des PME publique par secteur d'activité.....	17
B- Répartition géographique des PME par région .....	18
C- Contribution de la PME a la création d'emplois .....	18

## **Chapitre 2 : la contribution des PME au développement de commerce extérieur.....22**

### **Section 1 : la libéralisation du commerce extérieur en Algérie.....22**

1- Le régime de commerce extérieur depuis 1988.....	22
A- La suppression des procédures du contrôle préalable à la conclusion du contrat.....	23
B- La réglementation du budget devise .....	23
C- La suppression du caractère obligatoire du secteur aux monopoles .....	23
2- Les nouvelles formes d'intervention des entreprises publiques économiques sur les marchés extérieures .....	24
3- Une chronologie des principales modifications apporte à la réglementation régissant les opérations de commerce extérieur.....	25
4- Le régime du commerce extérieur depuis 1994 .....	27
A- Le régime a l'importation .....	27
B- Le régime a l'exportation.....	28
5- Les orientations de commerce extérieur 2000.....	28
A- Accord association Algérie- UA .....	28
B- Les principaux objectifs .....	28
C- L'accord Algérie et grand zone arabe de libre de change .....	29

### **Section 2 : le poids des PME algériennes dans le commerce extérieur .....30**

1- La structure des échanges extérieurs de l'Algérie .....	30
A- Structure des importations .....	31

B- Structure des exportations .....	32
-------------------------------------	----

## **Chapitre 3 : la stratégie des PME de la région de Bejaia vis-à-vis d'exportation .....37**

### **Section 1 : présentation de la région de Bejaia .....37**

1- Présentation géographique .....	37
A- Potentialités économique.....	38
B- Infrastructures économique .....	39
C- Activités touristiques.....	40
2- Présentation du secteur des PME au niveau de la wilaya Bejaia .....	41
A- Population des PME .....	41
B- Par statut juridique.....	41
C- Par région.....	43
D- Densité.....	43

### **Section 2 : l'analyse des résultats d'enquêtes auprès des PME de la wilaya Bejaia. 44**

1- Présentation de l'enquête du terrain .....	44
A- Objectifs et méthodologie.....	45
A1- objectif de l'enquête de terrain .....	45
A2- méthodologie de l'enquête de terrain .....	45
2- Présentation et analyse des résultats.....	46
3- Les opérations d'exportation des PME de la région Bejaia .....	49
4- Les contraintes à la création et au développement des PME dans la wilaya Bejaia...49	
A- Les PME exportatrices .....	49
A1- Le potentiel des PME exportatrices dans les nouveaux créneaux.....	50
A2- le climat des affaires en Algérie concernant l'activité de l'exportation .....	51
B- Les PME qui souhaitent ont exporté prochainement.....	52
C- Les PME non exportatrices .....	53
5- Les perspectives à promouvoir des explorations hors hydrocarbures .....	53

## **Conclusion générale**

## **Bibliographie**

## **Annexe**

**Liste des tableaux**

**Liste des graphiques et figures**

**Table des matières**

# **Introduction générale**

# **Chapitre 1**

## **Les fondements théoriques des PME**

## **Chapitre 2**

# **La contribution des PME dans le commerce extérieur**

## **Chapitre 3**

# **La stratégie des PME de la région de Bejaia vis-à-vis d'exportation**

## **La conclusion générale**

# **Annexes**

# **Bibliographie**

## Résumer

Le développement des PME offre nombreuses possibilités d'emplois, ce qui peut aider à baisser le taux de chômage, en outre le développement du secteur des PME peut aider à renforcer la concurrence et la productivité.

Le rôle principal de la PME ne se limite pas seulement à l'absorption du chômage, elle représente le noyau du tissu économique et occupe une place régulière dans la croissance de l'appareil de production.

L'Algérie pour tirer parti des opportunités qu'offre aujourd'hui l'indépendance des économies nationales, est cernée d'instituer un environnement favorable aux entreprises nationales, notamment les PME qui souhaite pénétrer les marchés internationaux se trouvent difficile d'entrer en concordance.

**Mots clés :** PME, marché étranger

يوفر تطوير الشركات الصغيرة والمتوسطة العديد من فرص العمل والتي يمكن أن تساعد في خفض معدل البطالة ويمكن أن يساعد تطوير قطاع الشركات الصغيرة والمتوسطة في زيادة المنافسة والإنتاجية. لا يقتصر الدور الرئيسي للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة على امتصاص البطالة فحسب بل إنه يمثل جوهر النسيج الاقتصادي ويحتل مكانا منتظما في نمو جهاز الإنتاج. يتم استغلال الجزائر للاستفادة من الفرص التي توفرها الآن استقلالية الاقتصاد الوطني لتهيئة بيئة مواتية للشركات الوطنية لاسيما الشركات الصغيرة والمتوسطة التي ترغب في اختراق الأسواق الدولية من الصعب أن تتطابق.